

ANNEXE A – CONTENU DU CONTRAT DE SERVICE ET DE LA FACTURE

CONTRAT DE SERVICE

- Le nom du **dispensateur**, son adresse et son numéro de téléphone;
- La date de signature du contrat;
- Le numéro de contrat de service suivant la numérotation du **dispensateur**;
- Le nom du client, son adresse et son numéro de téléphone;
- Le numéro d'identification ministériel (NIM) du client;
- La description détaillée du mandat du (des) service(s) à rendre: le contexte de réalisation du service (la situation actuelle de l'entreprise et l'objectif de l'entreprise concernant ce mandat), les activités ou services-conseils visés et la production couverte par ceux-ci;
- La ventilation du coût estimé du service: le nom et le taux horaire du (des) conseiller(s) qui rendra (ont) le service*;
- La période de réalisation du service;
- Selon le programme de financement, une indication que le service est rendu grâce à une intervention du Réseau et qu'il pourrait être subventionné par un programme du MAPAQ et/ou Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le libellé proposé est :
 - « Le(s) service(s)-conseil(s) pourrait (pourraient) être subventionné(s) par une aide financière par l'entremise du Réseau Agriconseils en vertu du Programme services-conseils lequel est rendu possible grâce à l'Accord bilatéral Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat Canadien sur l'Agriculture (PCA) ».
- La signature des parties;
- La signature du client à la section consentement « Communication de renseignement et accès aux documents » accompagnant le contrat de service;
- La signature du client à la section consentement « Levée du secret professionnel ou de l'obligation de confidentialité » accompagnant le contrat de service.

FACTURE

- Le nom du **dispensateur**, son adresse et son numéro de téléphone;
- Le numéro de TVQ et de TPS du **dispensateur**;
- La date de facturation;
- Le nom du client et son adresse;
- Le numéro d'identification ministériel (NIM) du client;
- La description détaillée du (des) service(s) réellement rendu(s) : la production couverte; les activités ou services-conseils visés;
- Le coût détaillé du service incluant la date de réalisation, le nom du (des) conseiller(s), le taux horaire et le nombre d'heures réalisés par le(les) conseiller(s) qui a (ont) rendu le service*;
- Le montant de la subvention allouée;
- Une indication que le service est rendu grâce à une intervention du Réseau Agriconseils, qu'il est subventionné par un programme du MAPAQ et/ou Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et le montant de la subvention. Dans ce cas, le libellé proposé est :
 - « Le(s) service(s)-conseil(s) est (sont) subventionné(s) par une aide financière par l'entremise du Réseau Agriconseils en vertu du Programme services-conseils lequel est rendu possible grâce à l'Accord bilatéral Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat Canadien sur l'Agriculture (PCA) ».
- La signature du client ainsi que la date de signature.

* Certains services-conseils préalablement autorisés par le MAPAQ, notamment le Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA), peuvent être financés en respectant un montant forfaitaire déjà établi.